



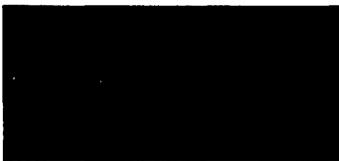
**EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT
EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPEEN
PARLAMENTO EUROPEO
EUROPEES PARLEMENT**

Generalsekretariat
Generalsekretariat
Secretariat
Secrétariat Général
Segretariato Generale
Secretariaat Generaal

Generaldirektoratet for Forskning og Dokumentation
Generaldirektion Wissenschaft und Dokumentation
Directorate General for Research and Documentation
Direction Générale de la Recherche et de la Documentation
Direzione Generale della Ricerca e della Documentazione
Directoraat-generaal Onderzoek en Documentatie

**UNDERSØGELSER OG DOKUMENTATION
SAMMLUNG WISSENSCHAFT UND DOKUMENTATION
RESEARCH AND DOCUMENTATION PAPERS
DOSSIERS DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION
DOSSIERS DI RICERCA E DOCUMENTAZIONE
DOSSIERS ONDERZOEK EN DOCUMENTATIE**

Landbrugsserie nr. 2
Reihe Landwirtschaftsfragen Nr. 2
Agriculture Series No. 2
Série Agriculture n° 2
Serie Agricoltura n. 2
Landbouwsérie nr. 2



Landbruget i Grækenland
Die Landwirtschaft in Griechenland
Farming in Greece
L'agriculture en Grèce
L'agricoltura in Grecia
De landbouw in Griekenland

décembre 1975

Vedlagt fremsendes en kort oversigt over landbruget i Grækenland. Denne tekst giver et begrænset, almindeligt overblik. Den er bl.a. baseret på oplysninger fra OECD, der ganske vist ikke er af helt ny dato, men som alligevel giver et godt indtryk af det græske landbrug. Generaldirektoratet for forskning og dokumentation vil inden for rammerne af dets muligheder bestræbe sig på at fremsende yderligere oplysninger, hvis parlamentsmedlemmerne anmoder om det. Hvis der er interesse for det, kan parlamentsmedlemmerne rekvirere en oversættelse af teksten til deres modersmål.

Im Anhang finden Sie eine kurze Darstellung über die Landwirtschaft in Griechenland. Dieser Text bietet einen begrenzten allgemeinen Ueberblick. Er basiert u.a. auf Angaben der OECD, die zwar nicht ganz neuen Datums sind, die aber dennoch einen guten Einblick in die griechische Landwirtschaft ermöglichen. Die Generaldirektion Wissenschaft und Dokumentation wird sich im Rahmen ihrer Möglichkeiten darum bemühen, den Abgeordneten auf Anfrage zusätzliche Informationen zuzustellen. Sofern daran Interesse besteht, können die Abgeordneten eine Uebersetzung des Textes in ihre Muttersprache anfordern.

Members will find annexed a short note concerning agriculture in Greece. This document provides no more than a general appreciation. It is based on data provided, inter alia, by OECD, which may not be entirely up to date, but which allows the broad and most significant lines of Greek agriculture to be determined. The Directorate General for Research and Documentation will, if possible, try to satisfy requests from members interested in receiving supplementary information or, in exceptional cases, a translation in their own language of the text.

Messieurs les membres trouveront en annexe une courte note relative à l'agriculture en Grèce. Ce texte se limite à un aperçu général. Il est basé sur des données, entre autres de l'OCDE, qui ne sont plus tellement récentes, mais qui permettent de dégager les lignes essentielles de l'agriculture grecque. La Direction Générale de la Recherche et de la Documentation essaiera de satisfaire, dans toute la mesure du possible, les éventuelles demandes de renseignements complémentaires à ce sujet. Les membres intéressés pourront, exceptionnellement, demander une traduction du texte dans leur propre langue.

In allegato alla presente gli onorevoli membri troveranno una breve nota relativa all'agricoltura in Grecia. Questo testo si limita a una serie di indicazioni di carattere generale. E' basato su dati, fra l'altro dell'OCSE, non più recentissimi, ma che permettono di capire le linee essenziali dell'agricoltura greca. La Direzione Generale della Ricerca e Documentazione cercherà comunque, se richiesto e nei limiti delle proprie capacità, di fornire maggiori informazioni in proposito. La presente nota è disponibile anche in lingua italiana.

Hierbij gaat een beknopt overzicht van de landbouw in Griekenland. De gegevens die onder andere aan de OESO zijn ontleend, zijn niet van recente datum, maar ze geven een goede algemene indruk van de ontwikkeling van de Griekse landbouw. Het Directoraat-generaal Onderzoek en Documentatie zal de leden die zulks wensen, uitvoeriger inlichtingen doen toekomen en, voor zover dat mogelijk is, een vertaling van de tekst.

L'AGRICULTURE EN GRECE

Cadre général

Le choc de l'inflation atteint la Grèce en août 1973. La drachme avait déjà été dévaluée de 20 % en 14 mois à la suite des dévaluations du dollar de décembre 1971 et février 1973. A partir de l'été 1973, l'économie hellénique entre dans une période de surchauffe extrême. Avant la fin de l'année, la masse monétaire augmentera de 26,6 %. La tentative de blocage des prix agricoles à la production sera de courte durée. En effet, dès le mois d'octobre, le gouvernement Markezinis est obligé de consentir à une augmentation des prix d'intervention agricoles comprise entre 33 et 115 %. A la fin de l'année, la Grèce se trouve prise dans la spirale inflationniste. Les prix montent en flèche : entre janvier 1973 et janvier 1974, l'indice des prix de détail augmente de 33,6 %, et celui des prix de gros de 53,7 %. Le déficit de la balance commerciale augmente de 78,2 %. Cette tendance se confirme au cours de la première partie de 1974 marquée par la récession, et une nette diminution de la production industrielle et de la consommation intérieure.

L'économie hellénique avait pourtant connu jusqu'alors une période de forte expansion. Le revenu national brut, qui avait augmenté ⁽¹⁾ en 1963 de 7,5 %, en 1964 de 8,9 %, en 1965 de 8,3 %, en 1966 de 5,9 %, en 1967 de 5,4 %, en 1968 de 6,5 %, a enregistré pour la période 1969-1971 une augmentation moyenne de 8,7 % et a atteint les chiffres records de 11 % et de 9,7 % en 1972 et 1973. Une évolution analogue a caractérisé la production agricole brute, qui, après avoir augmenté de 10,5 % en 1964, de 10,6 % en 1965, de 3,9 % en 1966 et de 6,3 % en 1967, a momentanément diminué de 6,2 % en 1968 et augmenté en moyenne de 8 % en 1969 et 1970. Pour les années 1971 et 1972, il semble que les augmentations aient été respectivement de 2,6 % et 3,4 %, tandis que 1973, année de crise, est marquée par une diminution de 0,8 %. Fait intéressant à noter, au cours de la même année, les importations de produits alimentaires ont augmenté de 158 %. Mais dès 1974, alors que l'économie dans son ensemble subit les contre-coups de la "cure" déflationniste et que le revenu national brut se "rétablit" difficilement, la production agricole brute recommence à progresser et enregistre même une augmentation de l'ordre de 12 à 13 %. Tout en étant étroitement liée au rythme et à l'évolution de l'économie dans son ensemble, l'économie agricole hellénique révèle donc au cours de ces années une nette tendance à l'expansion.

Données générales

D'après les données et les estimations les plus récentes, la part de la production agricole brute dans le produit national brut est d'environ 15 %. Malgré la vitalité de ce secteur que traduisent les taux annuels d'augmentation de la production agricole brute, ce pourcentage est l'aboutissement d'un

(1) par rapport aux prix constants de 1958

processus d'érosion qui, en Grèce, a largement réduit l'incidence de l'agriculture sur l'économie générale du pays. En effet, la production agricole brute représentait encore 18,9 % du PNB en 1970 et 24 % en 1966. En cinq ans, le produit national brut a augmenté de 61 % et la production agricole brute de 26 %. Il convient ici de faire remarquer que si, en Grèce, l'agriculture représentait encore, en 1972, 16 % du produit national brut, dans la Communauté elle n'intervenait alors que pour 5,6 % dans ce calcul. L'agriculture a donc, en Grèce, un poids relatif de loin supérieur à celui qu'elle a dans la Communauté.

Cette remarque vaut aussi pour le pourcentage de travailleurs employés dans l'agriculture. En 1961, ceux-ci représentaient 54 % de la population active, en 1966, 47 % et actuellement 37 % selon les dernières données.

Malgré cette réduction sensible, ce chiffre reste élevé et place la Grèce parmi les pays à fort taux de main-d'oeuvre agricole.

L'importance considérable des produits agricoles dans les exportations globales est une autre donnée générale dont il faut tenir compte : pour la période 1969-1971, leur part dans les exportations globales était de 52 %; elle est à l'heure actuelle d'environ 44 %.

Il importe aussi de préciser que tout d'abord, l'agriculture hellénique est fortement tributaire de son contexte géographique. Plus des 2/3 du territoire se situent à plus de 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur 13 millions d'hectares que comprend le territoire national, environ 3,9 millions seulement sont cultivés (pas même un tiers de la superficie totale). Les prés couvrent 5,3 millions d'hectares et les forêts 3 millions. A chaque habitant il ne revient que 0,44 hectare, alors que près de 40 % des terres considérées comme cultivées sont situées dans des zones montagneuses et semi-montagneuses. L'aménagement hydrographique des sols, souvent pauvres et érodés, laisse à désirer. A cela s'ajoute une pluviosité insuffisante. D'où la nécessité de procéder à de nombreux travaux d'irrigation. Actuellement, 23 % seulement des terres cultivables (750.000 hectares) sont irriguées. Mais il serait techniquement possible d'en irriguer 20 % de plus.

En outre, pour compléter ce tableau général, il faut rappeler le fort morcellement de la propriété (la superficie moyenne des exploitations agricoles est d'environ 3,5 ha), qui s'accompagne souvent d'une importante fragmentation parcellaire à l'intérieur même de l'exploitation.

Consommation de produits alimentaires

Bien que le volume des exportations de produits agricoles soit important, la consommation intérieure revêt toujours une grande importance pour l'économie agricole de la Grèce. En effet, en 1970, les dépenses alimentaires représentaient encore 38,4 % de la consommation globale (42,6 % en 1966).

L'élévation du niveau de vie a modifié la gamme des produits alimentaires consommés, au détriment des céréales panifiables et au profit des fruits et légumes et des produits du secteur zootechnique, notamment de la viande bovine. Ce glissement, qui favorise largement la production de viande et de fourrages, expose en même temps la Grèce à un important courant d'importations destinées à couvrir ces besoins. La production intérieure ne peut en effet satisfaire seule les besoins croissants de la demande dans ces secteurs.

D'autres aspects caractérisent la balance alimentaire grecque : diminution progressive de la consommation des viandes ovine et caprine, consommation presque exclusive d'huile d'olive à la place du beurre, dont la consommation est quasi nulle, niveau élevé de consommation de fromages (presque le double de la moyenne O.C.D.E.) et de fruits et légumes et, enfin, faible consommation de poisson. Dans les dépenses alimentaires totales :

- <u>le pain et les céréales</u>	représentent	9,6 %
- <u>les fruits et légumes</u>		25 %
- <u>la viande</u>		22,8 %
- <u>le poisson</u>		6,8 %
- <u>les oeufs, le lait et les fromages</u>		17,5 %.

La production agricole

Les productions végétales prédominent et atteignent presque 70 % de la valeur totale de la production agricole, bien que la part couverte par le secteur zootechnique tende progressivement à augmenter. En 1970, la répartition finale de la production était la suivante :

- <u>céréales</u>	15,9 %
- <u>pommes de terre</u>	2,1 %
- <u>légumes</u>	7,2 %
- <u>fruits</u>	5,1 %
- <u>vin</u>	2,3 %
- <u>tabac</u>	4,8 %
- <u>oléagineux</u>	10,1 %
- <u>coton</u>	4,1 %
- <u>autres productions</u>	15,6 %
<hr/>	
Production végétale totale	67,2 %
- <u>viandes</u>	17,1 %
- <u>oeufs</u>	3,9 %
- <u>lait</u>	3,1 %
- <u>autres productions</u>	8,7 %
<hr/>	
Production zootechnique totale	32,8 %

A) Productions végétales - En général, elles présentent les caractéristiques typiques d'une agriculture en pleine mutation, principalement orientée sur la consommation intérieure et guidée par le souci d'assurer un meilleur équilibre extérieur. On voit ainsi apparaître une classification différente des céréales, qui tend à favoriser les plantes fourragères, et d'autre part, une importance accrue est accordée aux plantes industrielles telles que le coton, la betterave et le tabac.

- i) Céréales : cette culture couvre encore la plus grande partie des surfaces utilisées (46,5 %). Le plan 1968-1972, grâce, entre autres, à une nouvelle échelle des prix garantis, calquée sur le modèle de la CEE, a toutefois réduit la production de blé tendre. Par contre, la production d'orge et de blé dur a augmenté. Les surfaces consacrées à la culture du maïs n'ont pas été étendues, mais le rendement en a été amélioré. Aujourd'hui, les terres à maïs sont irriguées à 72 %.
- ii) Fruits et légumes : ce secteur de pointe couvre environ 30 % de la surface totale cultivée. On enregistre également une forte expansion des surfaces consacrées aux agrumes et aux pêches. Pour les agrumes, le coefficient d'irrigation est très élevé (100 %), tandis qu'il n'est que de 15 % pour les autres fruits et de 44 % pour les légumes.
- iii) Coton : les surfaces consacrées à cette culture restent inchangées, mais les rendements augmentent, et figureraient même parmi les plus élevés du monde (1971 : 2.500 kg/ha). Cette culture est irriguée à 90 %.
- iv) Tabac : avec le coton, il couvre presque la moitié des exportations, même si à l'échelle mondiale il a été dépassé par les fruits et légumes. La production tend à diminuer, pour résorber les stocks de report. Les surfaces plantées auraient diminué de 35 % par rapport à 1965.
- v) Betterave : les quantités produites ne sont pas énormes. Il s'agit toutefois d'une culture récente, dont le rendement unitaire serait déjà très élevé.
- vi) Vin : l'augmentation de la production résulterait plus d'une amélioration du rendement que d'une extension des vignobles.

B) Secteur zootechnique - L'ensemble de ce secteur se développe, mais de nombreux problèmes demeurent. Le plus grave d'entre eux est le déficit en fourrage et en aliments pour animaux, qui n'est comblé que grâce aux importations, surtout pour ce qui est de l'élevage des bovins. Sans un accroissement de l'élevage dans les pâturages de montagne, le secteur ne pourra pas se développer au-delà de certaines limites. Il faut, en outre, tenir compte de certaines habitudes alimentaires telles que la consommation de viande de jeunes ovins. Du reste, en Grèce, les jeunes animaux sont souvent abattus très tôt afin que le lait des brebis et des chèvres puisse servir à la fabrication des fromages. Les augmentations les plus importantes sont donc observées dans le secteur bovin, où une politique active de subventions et d'aides a permis d'accroître le volume des viandes abattues. La production d'oeufs, de volaille et de viande porcine augmente également.

Dans le secteur du lait, on a enregistré une amélioration sensible du rendement qui, néanmoins, reste peu élevé (1.200 kg par an).

Le commerce extérieur

L'agriculture a toujours eu un solde positif avec l'étranger : celui-ci a néanmoins diminué et est passé de 171 millions de dollars en 1967 à 108 millions en 1971. En définitive, le rôle de l'agriculture dans la réduction du déficit commercial global n'est que limité par rapport au montant de 1.090 millions de dollars atteint en 1970. La réduction progressive des effets de réajustement des exportations agricoles est due aussi au développement des importations dans ce secteur. Alors que de 1963 à 1970, l'augmentation a été de 35 % d'une part, elle a été de 84 % d'autre part.

En 1971, néanmoins, les exportations agricoles représentaient encore 55 % des exportations totales, et 15 % de la production agricole finale. La répartition des produits exportés a changé. De 1967 à 1971, la part des céréales dans les exportations agricoles totales est devenue négligeable (alors qu'elle était encore de 9 % en 1967), celle du tabac est passée de 40 à 24 % et celle des fruits et légumes de 27 à 37 %.

Pour les importations agricoles, les chiffres les plus significatifs concernent la viande bovine, dont les importations couvrent désormais 40 % de la consommation intérieure. Les importations de viande ovine représenteraient 30 % des besoins nationaux. Ce chiffre, qui est surprenant pour un pays producteur d'ovins, devrait être vérifié. A ces produits, il faut ajouter les céréales fourragères, les aliments pour animaux, le maïs et des produits tels que le café, le thé et le cacao.

La CEE est devenue un excellent client pour l'agriculture hellénique, dont les exportations vers cette zone représentent actuellement 45 % des exportations agricoles globales, contre 37 % au cours de la période 1965-1967. Ces chiffres prouvent que l'Accord de 1961 fonctionne bien en dépit de quelques difficultés. Les échanges agricoles avec les pays de la péninsule balkanique et de l'Europe de l'Est restent très importants. Mais les relations avec la CEE s'orientent nettement, dans le secteur agricole aussi, vers la création d'une zone préférentielle, caractérisée par l'existence de liens étroits, dont l'agriculture hellénique ne peut que tirer profit. En 1970, la valeur des exportations agricoles vers la CEE s'est élevée à 142 millions de dollars, contre 45 millions pour les exportations agricoles de cette zone vers la Grèce.

La main-d'oeuvre agricole

Le taux de main-d'oeuvre agricole est très élevé. En 1951, il représentait 56,9 % de la population active totale et, en 1971, 40,7 %. Cette diminution est peut-être plus imputable à l'exode rural qu'à la rationalisation des structures. Il en résulte que chaque travailleur agricole ne peut disposer que de 2,8 hectares de terre cultivée. La superficie correspondante est de 4,4 hectares en Italie. La productivité s'en ressent, elle aussi, puisqu'elle diminue, en termes relatifs, par rapport à la productivité par unité de travail employée dans les autres secteurs de production. En effet, en 1963, elle était égale à 34 % de cette dernière, et, en 1970, à 32 %.

La population agricole active comptait au total, en 1971, 1.330.320 personnes, dont 19.940 seulement pouvaient être considérées comme "employeurs". Il y avait 711.640 propriétaires exploitants et 520.000 travailleurs non rémunérés (membres de leurs familles). Le nombre de salariés agricoles était inférieur à 65.000 unités. Ces chiffres montrent que le taux d'"industrialisation" de l'agriculture n'est pas élevé : il s'agit donc encore d'une agriculture de type familial.

Les structures

La rationalisation de l'agriculture est conditionnée par un fort morcellement de la propriété. D'autre part, ainsi qu'il a déjà été précisé, la propriété du sol reste de loin la principale motivation de l'activité agricole. La dimension moyenne des exploitations est d'environ 3,5 hectares. Quelque 80 % des exploitations ont moins de 5 hectares et 22 % moins de 1 hectare. En outre, les exploitations de moins de 5 hectares couvrent presque la moitié de la surface agricole utilisée, tandis que celles qui ont plus de 20 hectares ne représentent que 7 % de celle-ci.

Au morcellement de la propriété s'ajoute la fragmentation parcellaire. On compte en moyenne sept parcelles pour chaque propriété; la superficie moyenne d'une parcelle est donc d'environ 0,4 hectare. Cette situation soulève de très graves problèmes sur le plan de la mise en place des structures modernes de production; elle entrave la mécanisation et limite, au départ, toute action visant à favoriser les regroupements.

La mobilité de la terre est réduite bien que l'acquisition de propriétés foncières soit facilitée par des facteurs "volontaires" tels que l'exode rural et les mesures d'encouragement telles que la politique de restructuration suivie par les gouvernements grecs. Le marché des terrains est "visqueux" et la terre reste un bien refuge dont on a de la peine à se détacher. Quand certaines propriétés ou certaines parcelles sont abandonnées, il est fréquent qu'elles soient finalement cultivées par des agriculteurs qui n'en sont pas propriétaires. Tous ces changements se produisent sans inscription au registre cadastral, ce qui, en fin de compte, complique au lieu de faciliter la politique de restructuration et de regroupement.

Il est évident que cette politique de réforme des structures est également influencée par les disparités régionales. Il y a de grandes différences entre des régions ingrates telles que l'Epire et les îles et celles qui sont les plus favorisées comme la Macédoine, la Thessalie et Athènes. Dans ces dernières, la superficie moyenne des exploitations atteint le double de celles de l'Epire et des îles. Il en va de même pour l'indice de mécanisation et d'irrigation. Il faut aussi noter que ces disparités ne s'atténuent pas; au contraire, dans certains cas, elles s'accroissent, comme cela se vérifie fréquemment dans les économies en voie de développement. En Epire, la valeur ajoutée par unité de travail agricole était, en 1960, égale à 79,2 % de la moyenne nationale, alors qu'en Macédoine elle était égale à 109,5 %; en 1970, l'Epire n'atteignait plus que 73,6 % de la moyenne grecque, tandis que la Macédoine était passée à 128,5 %.

La politique agricole

Il serait utile de dresser tout d'abord un rapide bilan de la situation agricole telle qu'elle se présentait après la réalisation du plan quinquennal 1968-1972. Au lieu d'une réforme de l'agriculture, celui-ci prévoyait une modernisation et un accroissement de la productivité dans ce secteur, ainsi que la création de conditions favorables à une harmonisation avec la politique agricole commune de la CEE. Il s'agissait en substance d'encourager un accroissement de la dimension moyenne des exploitations, d'intensifier les regroupements, la mécanisation et l'irrigation et d'orienter la production vers une augmentation des exportations et une plus grande indépendance à l'égard des importations pour la consommation animale.

Malgré les efforts consentis dans les secteurs de l'irrigation, des engrais et de la mécanisation, il semble que les résultats soient restés en-deçà des objectifs. Le taux de croissance de la production agricole brute aurait dû être de 5,2 % par an. Le plan était axé sur l'accroissement de la productivité. En réalité, la protection des revenus agricoles a été, une fois encore, assurée grâce à la politique de soutien de prix et à la politique d'aides et de subventions directes.

Les objectifs de productivité n'étaient pas liés à la réforme des structures les plus arriérées, et la politique des regroupements n'a eu, semble-t-il, qu'une portée assez limitée. La réduction du taux de main-d'oeuvre est bien plus le résultat de l'exode rural que l'aboutissement d'une politique de restructuration de l'agriculture de la Grèce. Par contre, des efforts considérables ont été déployés pour accroître la mécanisation, intensifier l'emploi des engrais et développer l'irrigation.

Il ne semble pas que les investissements publics dans l'agriculture aient atteint un niveau particulièrement élevé. Entre 1968 et 1972, 10 % seulement des investissements globaux auraient été réalisés dans ce secteur. Sur les 138 millions d'u.c. que représentait la dépense publique dans l'agriculture en 1971, par exemple, 82 millions seulement avaient été consacrés aux investissements (dont environ les 2/3 à des travaux publics d'infrastructure), la différence étant affectée au soutien des prix et aux subventions.

Pour ce qui est de la politique de crédit agricole, les activités industrielles de transformation de produits agricoles ont été nettement privilégiées (le pourcentage le plus élevé ayant été atteint en 1972 : 22,5 % de l'ensemble des produits), alors que dans le secteur de la commercialisation des activités privées ont été favorisées par rapport à celles des coopératives. Entre 1968 et 1972, 153 coopératives ont été modernisées et agrandies, contre 359 entreprises privées. On notera toutefois que les coopératives ont une capacité de traitement des marchandises supérieure à celles des entreprises privées.

En ce qui concerne la classification des productions, le plan n'a pas été respecté de façon rigoureuse. Les productions animales de 1972 notamment n'ont pas atteint l'objectif fixé. Il en est de même pour le maïs, l'orge, l'avoine et le fourrage; ce qui prouve qu'il est difficile d'élaborer une politique zootechnique appropriée. En revanche, les objectifs fixés pour le vin, l'huile d'olive, les fruits et légumes et le coton ont été atteints et même dépassés.

Ce sont là, semble-t-il, les données principales du bilan que l'on peut dresser de la politique agricole de ces dernières années. Décidé à jouer la carte de l'adhésion à la CEE, le nouveau gouvernement a, à son tour, proposé un plan de développement du secteur agricole. Le Président Karamanlis a fait une déclaration à ce sujet le 3 octobre dernier. Le gouvernement grec a maintenant l'intention de suivre une politique donnant une plus grande impulsion au secteur agricole. Ses objectifs sont les suivants :

- arrêter l'exode rural;
- garantir aux agriculteurs un revenu agricole adéquat;
- mettre l'accent sur les productions susceptibles de faciliter les exportations et sur celles qui permettent de réduire les importations;
- réaliser l'harmonisation des principes et méthodes des politiques agricoles grecque et communautaire.

Pour ce qui regarde les produits, le gouvernement grec, à cette occasion, a donné les indications suivantes pour les productions végétales :

- i) productions à encourager : maïs, orge, blé dur, tabac destiné à l'exportation, coton, fruits et légumes de primeur, fraises, cerises et fleurs;
- ii) productions à maintenir au niveau actuel : blé tendre, betterave à sucre, citron, figues sèches, cerises aigres, abricots, pêches, pommes de terre, raisin de table, olives de table et huile d'olive;
- iii) productions à réduire : riz, tomates destinées à la conserve, certains agrumes, raisins secs et raisins à vin.

Les subventions et la politique de soutien à l'agriculture

Trouver des sources d'information suffisamment dignes de foi pour pouvoir établir une liste des mesures spécifiques d'aides adoptées dans ce domaine n'est pas chose facile.

En général, pour avoir une idée de l'importance du soutien des pouvoirs publics dans l'agriculture en Grèce, il faut se reporter à 1967, année où le gouvernement décida de modifier le régime des interventions. Jusqu'alors, le marché était soutenu par des prix d'intervention assez élevés. Ce système entraînait l'apparition fréquente d'excédents, et un décalage par rapport au marché communautaire et international. Pour éviter, entre autres, les complications du stockage public, le gouvernement décida de fixer des prix d'intervention plus modérés et d'établir, pour chaque campagne et à l'avance, un "montant complémentaire" venant s'ajouter au prix d'intervention. Destiné à couvrir les coûts de production supérieurs au prix d'intervention, ce montant complémentaire est réglé sur présentation d'une simple facture. En fait, le producteur perçoit pratiquement le prix de marché augmenté du montant complémentaire. En réalité, ce système est assez proche du "deficiency payment". Le soutien du marché repose donc non seulement sur un prix d'intervention minimum garanti mais aussi sur le paiement éventuel d'un montant complémentaire.

Aux dépenses de soutien (intervention + montant complémentaire), il faut ajouter les subventions directes et les aides destinées aux équipements techniques. La situation de la Grèce semble être plus particulière à cet égard qu'en ce qui concerne le cumul intervention et "deficiency payment".

Il n'est pas facile de donner des indications par secteur. Il est donc plus correct de se limiter à examiner la portée générale d'un phénomène qui n'est certes pas négligeable. Exprimées en millions de drachmes (1) les dépenses de soutien à l'agriculture se répartissent comme suit :

<u>Soutien des prix</u>	1349,6	1154,2	1212,5	1257,4
<u>Aides et subventions</u>	<u>1188,5</u>	<u>1074,6</u>	<u>1169,2</u>	<u>1603,6</u>
<u>Total</u>	2536,1	2228,8	2381,7	2860,0

Il semble que les seules aides et subventions directes interviennent pour environ 40 à 50 millions d'u.c. dans l'ensemble des dépenses; elles tendent ainsi à dépasser les dépenses de soutien des prix.

Incidences de l'Accord sur les échanges dans le secteur agricole

En premier lieu, il convient de rappeler que le régime d'anticipation comporte trois possibilités pour les exportations agricoles de la Grèce vers la Communauté :

- régime intercommunautaire (libre circulation)
- standstill tarifaire et contingentaire de 1962
- régime dit "des pays tiers" (produits soumis à un prélèvement).

Un sort commercial différent a été réservé à chacune de ces formules. Il est normal que le degré de libéralisation ait eu une incidence considérable sur le volume des échanges. Et ce n'est pas par hasard, comme le montre un document de la Commission du 28 novembre 1975 (2) que le régime intracommunautaire a couvert 80 % des exportations agricoles vers la Communauté et les deux autres formules seulement 10 % chacune. En outre, si l'on fait un classement des produits exportés, on constate que ce sont les produits qui ont bénéficié du régime intracommunautaire qui viennent en tête (3).

Le document de la Commission cité à la page précédente contient tous les éléments d'information relatifs au fonctionnement de l'Accord dans le secteur agricole.

Aspect agricole des propositions du gouvernement grec

Outre l'adhésion, la Grèce souhaite la conclusion, dans les plus brefs délais, d'un nouveau protocole financier devant permettre à leur agriculture de s'harmoniser avec la politique agricole commune. Les Grecs estiment que ce

(1) 1 u.c. vaut environ 40 drachmes.

(2) Cf. PE 42.957/Ann. III, p. 2

(3) Cf. PE 42.957/Ann. III, p. 3

protocole devrait prévoir le financement de prêts d'une valeur de 250 millions d'u.c. et l'octroi d'une somme de 150 millions d'u.c. à fonds perdu. De ces 250 millions, 150 millions d'u.c. devraient servir à financer des projets d'infrastructure qui faciliteraient la "... reconversion de l'agriculture hellénique selon les principes de la politique agricole commune".

Il est évidemment difficile d'évaluer les indications relatives aux futurs projets d'après ces principes. L'accent a été mis sur les travaux d'aménagement des sols et d'irrigation et une attention toute particulière a été accordée au cycle fourrage - productions animales. Pour les fruits et légumes, il s'agirait d'encourager les productions précoces (primeurs) et tardives. Les prêts, surtout ceux qui sont destinés à l'irrigation, devraient en somme permettre à l'agriculture hellénique de devenir complémentaire de l'agriculture communautaire. Dans ce contexte, les structures d'irrigation polyvalentes utilisables dans le cycle viande-fourrage acquerraient une importance considérable. On attend aussi beaucoup de la politique visant à favoriser la production de fruits et légumes en dehors des périodes normales de production dans la Communauté.

Les 150 millions d'u.c. à fonds perdu seraient destinés à couvrir 50 % du coût de projets de "réorientation agricole" qui auraient aussi pour but de favoriser la complémentarité avec l'agriculture communautaire et consisteraient à : augmenter les dimensions des exploitations, acquérir des équipements techniques plus perfectionnés, améliorer les pâturages, rationaliser l'élevage, remplacer plusieurs sortes de pêches, d'agrumes et de raisins de table, réduire les dimensions des olivaias, procéder à la plantation de nouveaux cépages et protéger les productions de qualité, augmenter la production de conserves.

Une fois opérée avec l'aide de la Communauté, cette réorientation devrait permettre aux agricultures grecque et communautaire - surtout dans les régions méditerranéennes de la Communauté actuelle - d'être complémentaires et non concurrentes.

Le projet de Serres

Pour comprendre la portée exacte des demandes formulées par la Grèce, il faut tenir compte de certaines initiatives concrètes telles que le dernier prêt important de la Banque européenne d'investissement (23,1 millions d'u.c.) destiné à un projet d'irrigation dans la plaine de Serres en Macédoine. Ce projet offre un bon exemple de ce que l'on entend par polyvalence des projets d'irrigation et complémentarité des productions. Il s'agit d'importants travaux devant permettre l'irrigation d'une superficie de 60.000 hectares dans cette zone. L'irrigation de cette surface devrait permettre, une fois les travaux terminés et le plein développement atteint, de diminuer la culture des céréales, d'augmenter la production de coton, de viande, de légumes et de pastèques, et d'accroître de façon particulièrement sensible la production de betteraves sucrières et de lait.